

Sport de nature, outils pratiques pour leur gestion

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

6.1 - Intégrer les sports de nature dans un plan de gestion d'espace naturel

ÉLÉMENTS D'UN PLAN DE GESTION

Un plan de gestion comprend tout d'abord un état des lieux du site : analyse de son contexte local et historique, évaluation scientifique de son patrimoine (état de conservation, fonctionnement écologique...), bilan des activités socio-économiques. Sur cette base, le plan de gestion définit ensuite les enjeux du site et arrête ses objectifs de gestion. Enfin, le plan de gestion comporte une déclinaison des objectifs sous la forme de propositions d'actions à mettre en oeuvre sur la durée du plan (et d'une évaluation des moyens nécessaires).

Les plans de gestion des sites du Conservatoire du littoral peuvent également comporter des recommandations visant à restreindre l'accès du public et les usages des terrains du site ainsi que, le cas échéant, leur inscription éventuelle dans les plans départementaux des espaces, sites et itinéraires de sports de nature visées à l'article L. 311-3 du Code du sport (article R. 322-13 du Code de l'environnement).

Objectifs

En intégrant la problématique des sports de nature dès l'élaboration du plan de gestion, le gestionnaire identifie clairement les besoins et les moyens à mettre en oeuvre pour s'assurer de leur compatibilité avec les objectifs de protection du site.

Principe

Le plan de gestion est un document de planification des actions à mener à l'échelle d'un site, établi pour une durée déterminée. Il est évalué en fin de période afin de préparer le plan suivant.

Méthode

- Identifier acteurs et contexte

Lors de l'état des lieux, première étape de l'élaboration du plan de gestion, les pratiques sportives sur le site, les réglementations relatives à ces pratiques, les acteurs concernés et leurs attentes doivent être recensés avec la plus grande exhaustivité possible. Ils pourront ainsi être pris en compte dans le plan de gestion selon leur influence sur les évolutions des milieux et des espèces et leur compatibilité avec les objectifs de préservation. De plus, cette analyse du contexte socio-économique donne un éclairage sur l'importance de ces activités pour la population locale et sur leur perception de l'espace naturel.

- Se concerter et décider

Lors de l'élaboration et de l'évaluation d'un plan de gestion, des groupes de travail avec les acteurs locaux peuvent être formés sur les problématiques identifiées, faisant émerger des actions et des propositions à inclure, éventuellement, dans le plan.



Exemple de plans de gestion

- Mettre en oeuvre

Au-delà de l'état des lieux, la problématique des sports de nature doit être prise en compte lors de l'analyse des enjeux du site (croiser les données écologiques et les données sur les pratiques sportives). S'ils représentent un enjeu pour la conservation, le plan de gestion doit comporter des actions relatives aux sports de nature, afin que ceux-ci répondent bien aux objectifs de gestion.

[Voir fiche 1.1](#)

- Faire connaître et évaluer

Suivre les actions de gestion et les évaluer permet de vérifier leur efficacité et de les adapter au contexte.

[Voir fiche 6.5](#)

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB